



Code de vie de GymnO Repentigny

La dynamique à GymnO

Votre enfant doit participer activement aux activités organisées par l'équipe d'animation. De plus, il doit pouvoir évoluer de façon sécuritaire dans le ratio offert par l'organisme selon le programme, qui est généralement d'un moniteur pour 5 jeunes ou un moniteur pour 6 jeunes. Comme le moniteur a un groupe de 5 à 6 enfants sous sa responsabilité, votre enfant doit être autonome. Il se peut que votre enfant ait besoin d'aide pendant la durée de l'activité pour réaliser certaines tâches (ex : ouvrir un contenant, rappels verbaux pour les étapes du changement, attacher ses lacets ou encore de l'aide pour appliquer la crème solaire). Cependant, le moniteur ne peut pas aider votre enfant en 1-1 pendant toute la durée de l'activité, car ceci l'empêcherait de répondre aux besoins des autres enfants de son groupe.

Les comportements attendus

Votre enfant doit **demeurer en tout temps** dans **les limites physiques du lieu où se déroule les activités**. De plus, il doit **faire preuve de respect** envers toutes les personnes qui sont présentes sur le lieu de l'activité (enfants, parents, moniteurs, coordonnateurs, professionnels, etc.). Il doit également participer aux activités proposées par l'organisme.

Les manifestations de violence physique et verbale ne sont pas tolérées. Ceci inclut les gestes et paroles intimidants (menaces et menaces de mort) envers les autres enfants qui fréquentent l'organisme. Votre enfant ne doit pas détruire, briser ou endommager le matériel de GymnO, de l'école, du parc ou de la piscine.

Il est possible que l'un des comportements mentionnés ci-haut se produise dans le cadre de nos activités dans un contexte précis et de façon exceptionnelle. Dans ce cas, nous allons avoir recours aux outils d'interventions mentionnées ci-bas afin d'aider votre enfant à s'épanouir à GymnO. Cependant, votre enfant ne peut pas présenter ces comportements sur une base régulière (voir la section : *Il est difficile d'accueillir un enfant qui ...*). Si c'est le cas, nous allons vous orienter vers une ressource de la région davantage spécialisée.

La direction se réserve le droit de mettre fin à la participation de votre enfant à GymnO si ses agissements causent des préjudices auprès des autres enfants qui fréquentent l'organisme et/ou si nous venons à la conclusion qu'il n'est pas possible pour nous d'assurer sa sécurité et la sécurité des participants.

Avant d'arriver à retirer un enfant des activités de GymnO, nous avons recours aux outils d'interventions suivants :

1. Discussion avec la coordonnatrice et/ou la direction avec le parent pour cibler et identifier les besoins et trouver des pistes de solution;
2. Rencontres d'équipe et mise en place d'interventions spécifiques à l'enfant, selon les capacités de l'organisme, et suivi des résultats (fiches de suivi);
3. Communication avec le parent tout au long du processus. Il est possible que le parent ait à venir chercher son enfant dans les plus brefs délais, au besoin;
4. Chaque enfant est différent, chaque situation est différente; la gestion des retraits se fait cas par cas. Une évaluation au cas par cas sera dûment complétée;
5. Pour une infraction jugée grave, la direction se réserve le droit de donner une sanction qui tiendra compte de la gravité du geste, et ce, sans nécessairement suivre la gradation des étapes avant de retirer un enfant des activités de GymnO. Les étapes précédentes peuvent être omises.

En cas de désorganisation comportementale avec des comportements agressifs ou destructeurs, de violence physique envers un participant ou membre de l'équipe d'animation ou de fugue/fuite, les parents seront automatiquement contactés et devront venir chercher leur enfant immédiatement. Aucun acte d'intimidation ne sera toléré.

Il est à noter que la décision de retirer un enfant est prise de concert avec l'équipe d'animation sur le terrain ainsi que la direction. Lorsqu'un enfant est retiré d'un programme de GymnO, la porte n'est pas fermée définitivement. Il est envisageable que l'enfant puisse cheminer et éventuellement surmonter les difficultés qui l'empêchent dans le moment de bénéficier des activités de GymnO. Si GymnO ne convient tout simplement pas aux besoins de l'enfant, nous tenterons d'orienter le parent vers d'autres ressources.

Il est difficile pour nous d'accueillir un enfant qui ...

- Qui refuse d'obéir aux consignes malgré les moyens mis en place par l'équipe d'animation;
- Qui ne comprend pas les consignes verbales;
- Qui ne participe pas à nos activités (par manque de participation, d'intérêts ou par opposition (provocation ou passive));
- Qui n'évolue pas dans le ratio que nous offrons, soit d'un moniteur pour cinq enfants;
- Qui démontre un comportement agressif ou violent (gestes et paroles);
- Qui peut blesser un autre enfant ou une monitrice par son agressivité (exemple : qui donne des coups, qui mord, qui lance des objets, etc.);
- Qui doit être mis souvent en retrait du groupe;
- Qui brise du matériel, de façon volontaire et/ou répétitive;

Signature : _____

Date : _____

Titulaire de l'autorité parentale